

La Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances, Elke Sleurs, et la Haute École UCLL lancent l'Instrument d'évaluation des risques de violence conjugale.

La Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances, Elke Sleurs, et la Haute École UCLL ont présenté aujourd'hui un outil qui permet d'estimer les risques de violence conjugale. Elke Sleurs met gratuitement l'outil à la disposition de toutes les zones de police et du Collège des Procureurs généraux.

« La plus-value est importante aussi bien pour la police que pour la justice » déclare la secrétaire d'État Sleurs. « L'enregistrement systématique des facteurs de risque permet de les détecter plus rapidement sur le terrain, améliorant ainsi la qualité des interventions et des procès-verbaux. Cela s'inscrit aussi parfaitement dans le cadre de la fonction de police axée sur les informations et orientée vers les solutions, et permet d'assurer un suivi efficace. »

Le Dr Anne Groenen, Chef de la recherche sur la santé et le bien-être à l'UCLL

« L'instrument d'évaluation des risques de violence conjugale a été développé par l'UCLL, et ce, au sein de la cellule d'expertise Empowering People, qui, avec sa ligne de programmes APART, est spécialisée dans l'agression. L'instrument élaboré en collaboration avec des centres de connaissance, des professionnels et des étudiants a été acquis par la secrétaire d'État à l'Égalité des Chances, Elke Sleurs. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du Plan national d'action contre toutes les formes de violence liée au genre, qu'Elke Sleurs a présenté en décembre dernier. »

Quelle est la plus-value pour la police et pour la justice ?

Enregistrement

Étant donné que la police procède systématiquement à l'enregistrement des facteurs de risque, l'impact en sera clairement visible sur le terrain. En portant une attention accrue à ces facteurs de risque, on optimise aussi la qualité tant des interventions que des procès-verbaux. La violence conjugale est par ailleurs une problématique complexe, où il s'agit rarement d'un fait isolé et où les problèmes se situent à différents niveaux. L'instrument d'évaluation des risques de violence conjugale permet de s'attaquer de façon appropriée à cette problématique complexe.

La plupart des facteurs de risque peuvent être aisément identifiés par la police et abordés pendant l'audition.

Suivi

L'instrument permet d'assurer un suivi préventif et plus efficace. Cela cadre aussi parfaitement avec la fonction de police axée sur les informations et orientée vers les solutions. Jusqu'à présent, on procédait surtout de façon intuitive pour estimer les risques de récidive en matière de violence conjugale. Il y avait donc un besoin évident d'une plus grande objectivation des données, afin d'avoir plus rapidement une meilleure notion des dossiers à haut risque et de pouvoir par conséquent prendre plus vite les mesures qui s'imposent.

Comment l'instrument a-t-il été conçu et quelles en sont les principales caractéristiques ?

L'instrument d'évaluation des risques est le **résultat de 3 processus** :

1. une étude scientifique des instruments utilisés dans le monde pour détecter et surveiller la violence conjugale ;
2. une enquête menée auprès des acteurs professionnels de la police, de la justice et de l'assistance sociale pour savoir de quoi ils ont précisément besoin lorsqu'ils travaillent sur des dossiers de violence conjugale ;
3. l'élaboration d'un outil convivial (simple et rapide, avec des facteurs faciles à évaluer et des notions claires), qui laisse de la place à l'apport personnel des professionnels et qui offre la possibilité de partager des informations et dont la mise en œuvre peut être intégrée dans toute méthode de travail déjà existante.

Les principales **caractéristiques** sont :

- ❖ La boîte à outils est composée de 13 facteurs (facteurs de risque et facteurs de protection) qui sont évalués pour les deux conjoints. La dynamique des couples est ainsi prise en compte.
- ❖ L'instrument enregistre :
 - les caractéristiques des deux conjoints ;
 - les caractéristiques de l'interaction entre les personnes concernées ;
 - les caractéristiques de la violence et le niveau de soutien ;
 - l'apport personnel du professionnel.
- ❖ Le résultat donne :
 - une image visuelle qui identifie les principaux facteurs à améliorer en priorité ;
 - des conseils en matière de gestion des risques et une concertation

- interdisciplinaire ;
- une réévaluation simple sur la base, par exemple, d'une nouvelle déclaration
 - ❖ Une brève formation suffit pour apprendre à utiliser l'instrument.